

COMMUNE DE MENDE

**OBJET :**  
**Comité**  
**consultatif**  
**des**  
**mobilités :**  
**désignation**  
**d'un élu**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance Publique du 16 mai 2023**

Nombre de  
Conseillers  
Municipaux :  
▪ en exercice : 33  
▪ présents à la  
séance : 24  
▪ représentés : 9  
▪ absent : 0

L'an deux mille vingt-trois, le seize du mois de mai, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

**Etai<sup>ent</sup> présents :** Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Monsieur François ROBIN, Madame Aurélie MAILLOLS, Monsieur Alain COMBES, Madame Marie PAOLI, Adjoint, Monsieur Raoul DALLE, Madame Ghalia THAMI, Monsieur Francisco SILVANO, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Monsieur Philippe TORRES, Monsieur Thierry JACQUES, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Bruno PORTAL, Monsieur Philippe POUGET, Madame Fabienne HIERLE, Madame Michelle JACQUES, Conseillers Municipaux.

Date de l'envoi et  
de l'affichage de  
la convocation :  
**9 mai 2023**

**Par procuration :** Monsieur Vincent MARTIN (Monsieur Jean-François BERENGUEL), Adjoint, Madame Patricia ROUSSON (Monsieur François ROBIN), Madame Catherine THUIN (Madame Ghalia THAMI), Monsieur Christophe LACAS (Monsieur Alain COMBES), Monsieur Nicolas ROUSSON (Madame Aurélie MAILLOLS), Monsieur Francis DURSAPT (Monsieur Thierry JACQUES), Monsieur Karim ABED (Monsieur Philippe POUGET), Madame Emmanuelle SOULIER (Monsieur Bruno PORTAL), Monsieur Jérémy BRINGER (Madame Michelle JACQUES), Conseillers Municipaux.

Date de  
l'affichage à la  
porte de la Mairie  
et publication sur  
le site internet :  
20/06/2023

Indiquer si le  
Conseil a décidé  
de se former en  
comité secret :  
Non

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Madame Régine BOURGADE, Adjointe, ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Maire a ouvert la séance.

Monsieur le Maire expose :

Conformément à l'article L2143-2 du code général des collectivités territoriales, notre assemblée a procédé à la constitution d'un comité consultatif citoyen des mobilités et procédé à l'approbation de sa charte.

La délibération prévoit en outre la désignation, au sein d'un collège des élus, de plusieurs membres du conseil municipal amenés à y siéger, en raison de leur délégation, ainsi qu'un élu supplémentaire du conseil municipal pris en son sein.

Il convient dès lors de procéder à la désignation d'un élu supplémentaire, sans délégation, pris au sein du conseil municipal.

Après enregistrement des candidatures, au nombre de deux :

- Madame Michelle JACQUES
- Monsieur Bruno PORTAL,

Après déroulement des opérations de vote, au scrutin majoritaire secret,

- Nombre de personnes ayant pris part au vote : 33

ont obtenu :

- Madame Michelle JACQUES : 5 voix
- Monsieur Bruno PORTAL : 27 voix
- Bulletin blanc : 1

- Par 27 voix pour, Monsieur Bruno PORTAL **EST DESIGNÉ** comme conseiller municipal sans délégation amené à siéger au comité consultatif citoyen des mobilités au sein du collège des élus.

#signature2#

Pour extrait conforme,  
Fait à Mende,  
Le Maire,  
Laurent SUAU

#signature1#

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-5 du Code de la justice Administrative.  
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)